



(**mutuelle**  
D'ASSURANCE SOLIDAIRE

## FAITES LE PLEIN DE GARANTIES AU JUSTE PRIX !

Propriétaire ou locataire,  
que votre habitation soit  
principale ou secondaire,  
nous vous proposons 3 niveaux  
de garanties qui vous protègent  
vous et vos biens.

### AVANTAGES

- > Valeur à neuf sur bâtiment et mobilier.
- > Extension des garanties de votre domicile :
  - à votre lieu de vacances.
  - à la location temporaire d'une salle pour votre mariage, votre anniversaire...
- > Services à la personne (ménage, soutien scolaire, jardinage...).  
Mise en relation avec des prestataires.

### MES PRINCIPALES GARANTIES

- > Incendie et dommages électriques.  
Dégâts des eaux et événements climatiques.
- > Bris des glaces véranda et panneaux solaires.
- > Contenu du congélateur.
- > Vol, tentative de vol ou vandalisme.
- > Responsabilité civile.

